

À moins d'un débloccage

Québec interviendra cette semaine pour "sauver l'année scolaire"

par Pierre O'Neill

A moins d'un débloccage à la table de négociations du secteur de l'enseignement, Québec interviendra dès cette semaine "pour sauver l'année scolaire".

Telle est la mise en garde que le premier ministre, M. Robert Bourassa, formulait hier à l'intention des leaders syndicaux, à l'occasion du congrès régional qui regroupait quelque 1.400 militants des comités de Brôme-Missisquoi, Iberville, Richelieu, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Shefford et Verchères.

Plus tard interrogé par les journalistes, M. Bourassa a refusé de définir la forme que prendrait cette intervention. "Ça pourrait être une loi spéciale ou un autre moyen", a-t-il simplement indiqué.

Le chef du Parti libéral combattait dans ces termes l'attente que ses militants venaient tant juste de lui exprimer dans une résolution qui se lisait ainsi: "Considérant la crise actuelle dans nos écoles comme un problème majeur, considérant que les enfants subissent les conséquences d'une situation que votre gouvernement n'a pu régler, les parents se demandent quelle action vous pensez prendre pour hâter le dénouement heureux d'une situation devenue intolérable."

Le débrayage que la Centrale de l'enseignement du Québec a annoncé pour aujourd'hui, le premier ministre le trouve injustifié et abusif et soupçonne dans ce radicalisme le refus d'en venir à une solution négociée.

Le gouvernement, indique-t-il, ne doit pas tolérer ce "syndicalisme anti-social" lorsque le bien commun n'est plus sauvegardé. En assurant que le gouvernement ne le fait par plaisir ni par souci de capital politique, M. Bourassa plaide l'obligation d'assumer ses responsabilités lorsque les syndicats ne cessent de multiplier les grèves.

Dans le secteur des affaires sociales, le gouvernement sévira avec la même célérité et fermeté que dans l'enseignement aussitôt qu'il aura constaté que les services essentiels ne sont plus assurés.

Dans un cas comme dans l'autre, le conseil des ministres a procédé à la réunion de mercredi dernier à une analyse exhaustive de la situation des négociations avec le front commun syndical. De nouveau et pour la dernière fois à la réunion de mercredi, le cabinet fera le point. Et s'il n'y a pas eu progrès notable, "débloccage", il n'hésitera pas un seul instant de plus et interviendra. Dans cette optique, M. Bourassa se dit convaincu que la population appuiera massivement l'action de son gouvernement.

Les congrès régionaux du Parti libéral sont l'occasion d'échanges entre le chef et

Voir page 6: Bourassa

Largement divisés, les commissaires s'en remettent à leur président

par Lise Bissonnette

QUÉBEC — Divisée en deux camps d'égale importance autour de la question des lock-out ou d'une loi spéciale, l'assemblée générale spéciale de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec a évité par une infime

majorité l'adoption de la ligne dure, samedi à Québec. Mais, comble du paradoxe, de guerre lasse à la fin de cette journée de débats confus, les délégués ont tout simplement donné un mandat en blanc à leur président, M. Hubert Lavigne, qui pourra décider seul du moment où demander une loi spéciale au gouvernement du Québec.

M. Lavigne, qui présidait lui-même l'assemblée où s'étaient massés quelque 800 délégués et 400 observateurs, ne cachait pas sa satisfaction; il a en effet obtenu la confirmation de son mandat déjà acquis pour poursuivre les négociations, et a désormais les mains libres pour s'entendre avec son partenaire gouvernemental, indépendamment du Conseil d'administration de la Fédération, qui lui avait souvent cherché noise au cours des dernières semaines.

Après avoir écarté par 52% des voix seulement des résolutions originant de la salle et réclamant le recours à une loi spéciale, ou sinon la fermeture des écoles, et même la reconduction du décret pour l'organisation scolaire de l'année 1976-77, les délégués ont finalement opté pour la poursuite des négociations intensives entreprises il y a dix jours à Québec.

La résolution stipule cependant que ces négociations doivent se terminer "dans le plus bref délai, en terme de jours". M. Lavigne s'est toutefois refusé à préciser ce nombre de jours par quelque chiffre que ce soit, mais, dit-il, "ce n'est pas une semaine". A l'expiration de ce délai inconnu, ou encore si le "blitz" des négociations échoue, la Fédération devra alors demander le dépôt des offres finales du gouvernement, et un vote syndical sur ces offres. Cette dernière partie de la proposition reconduit la position traditionnelle de la Fédération.

Aux tenants nombreux, et diserts, de la ligne dure, qui disaient repartir d'une réunion où on leur avait promis de "prendre une décision sur la façon de mettre fin à la détérioration du climat dans les écoles", le président a enfin proposé la résolution lui donnant carte blanche, que son Conseil d'administration

Voir page 6: Commissaires

Ordre de grève générale

par Louis-Gilles Francoeur

Le front commun des secteurs public et para-public a convié hier ses 175.000 membres à débrayer toute la journée aujourd'hui au moment même où doivent reprendre les négociations à la table centrale des salaires.

L'état-major syndical veut ainsi marquer son insatisfaction du peu de progrès accomplis aux tables sectorielles, que le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, a rebaptisé en fin de semaine sous le vocable de "bluff" gouvernemental.

En dépit des pourparlers de la fin de semaine dans son secteur, la CEQ se montrait très déçue hier de la réaction gouvernementale à ses contrepropositions "substantielles" de la fin de semaine sur la tâche et la sécurité d'emploi.

La situation est encore plus tendue du côté des affaires sociales où les négociateurs syndicaux ont formellement débattu en fin de semaine la possibilité d'une rupture immédiate des négociations. Les représentants du secteur hospitalier se sont toutefois inclinés devant le

Voir page 6: Grève



Les forces armées canadiennes, équipées de canots pneumatiques, ont évacué des centaines de familles de Lachenaie ces jours derniers. Au cours du week-end, le refroidissement de la température a tempéré la menace des crues dans la région montréalaise. (Photo Alain Renaud)

au sommaire

■ Les relations catholiques-anglicanes n'ont cessé de progresser, mais l'union n'est pas pour demain (Dr Michael Ramsey)

— page 2

■ Le complexe Desjardins, et après! Un éditorial de Claude Ryan

■ La sécurité au chantier olympique, un commentaire de Jean-Claude Leclerc

— page 4

Accalmie à Montréal

Le Saint-Jean déborde et chasse 500 personnes au N.-Brunswick

Moins menaçantes dans la région montréalaise, les inondations éprouvent maintenant la région du fleuve Saint-Jean qui a débordé de son lit dans l'Ouest du Nouveau-Brunswick, forçant 500 personnes à évacuer leurs logis.

Grâce au refroidissement de la température dans la nuit de samedi à dimanche, les habitants des banlieues montréalaises ont eu un certain répit depuis 48 heures.

Dans la province voisine, la montée des eaux a nécessité la fermeture de la trans-

canadienne et l'évacuation d'un hôpital de 90 lits à Perth-Andover où le maire de la ville a décrété l'état d'urgence. La route principale étant impraticable, les automobilistes doivent emprunter le Maine. Mais, dans cet État américain, les conditions prévalant à proximité de la frontière du Nouveau-Brunswick, ne sont guère meilleures. A 60 milles au sud de Perth-Andover, sur un affluent du fleuve Saint-Jean, le Medunkeag, un embâcle a détruit en partie un pont de chemin de

fer et endommagé les conduites d'eau de la ville, laissant la population sans eau potable durant plusieurs heures.

Au Québec, dans la région montréalaise, les niveaux d'eau des rivières Millelles et des Prairies demeurent très élevés. Le Service de la protection civile évaluait hier une diminution ou une augmentation, selon les régions, d'un à deux pouces d'eau, le niveau dans le bassin de Montréal. A Rosemère, Terrebonne,

Voir page 6: Inondation

A Beyrouth, des forces pro-syriennes s'interposent entre milices rivales

BEYROUTH (d'après Reuter, AP et AFP) — Au troisième jour de la "trêve" décrétée par la gauche pour hâter un règlement politique de la crise libanaise, alors que les responsables du pays s'efforçaient toujours de réunir le Parlement, les incidents entre milices rivales faisaient pour la seule journée d'hier plus de 130 morts.

Quelque 238 corps ont ainsi été relevés

des divers théâtres d'opérations, ce chiffre incluant le nombre de tués au cours des combats et celui de corps retrouvés un peu partout, depuis le "gel des opérations" vendredi dernier.

Les forces palestiniennes pro-syriennes de la Saika ont pris hier matin des positions stratégiques apparemment pour contenir la pression des jounblattistes sur le réduit chrétien de Beyrouth.

Les milices palestiniennes ont occupé la raffinerie de pétrole de Zaharani, terminal sur la Méditerranée de l'oléoduc venant d'Arabie saoudite. Elles ont également établi des barrages sur une route au nord de Beyrouth, à quelque trente-six kilomètres de la capitale.

Ces mouvements de troupes confirment l'intention affichée de la Syrie d'empêcher une reprise généralisée de la

guerre civile. Ainsi installée, la Saika empêche les forces progressistes du leader de gauche et les soldats rebelles de l'Armée arabe du Liban de dépecer des renforts dans les abords de la capitale.

La Saika a déjà accusé M. Jounblatt de tout faire pour saboter la médiation syrienne. Dans une déclaration imprimée sur des journaux collés sur les murs de la

Voir page 6: Beyrouth



Faites du chemin à bon compte

Dans une voiture de location du

RELAIS CHEVROLET

Angle Jarry et Lajeunesse
276-2541



Mecca gastronomica

Centre Gastronomique

735-3623

5412 Côte des Neiges
Montréal

INTER-LOTO

TIRAGE: 2 avril 1976

1,457,333 11,665 \$1,150,450.
billets vendus gagnants en prix

1 ^{er} NUMERO COMPLET	6 8 3 9 2 3 8	GAGNE	\$250,000	3 ^e NUMERO COMPLET	6 5 6 8 0 6 5	GAGNE	\$50,000	6 ^e NUMERO COMPLET	6 6 7 2 5 5 1	GAGNE	\$5,000
14 BILLETS SE TERMINANT PAR	3 9 2 3 8	GAGNENT	\$1,000	13 BILLETS SE TERMINANT PAR	6 8 0 6 5	GAGNENT	\$1,000	13 BILLETS SE TERMINANT PAR	7 2 5 5 1	GAGNENT	\$1,000
1449 BILLETS SE TERMINANT PAR	2 3 8	GAGNENT	\$50	1412 BILLETS SE TERMINANT PAR	0 6 5	GAGNENT	\$50	1445 BILLETS SE TERMINANT PAR	5 5 1	GAGNENT	\$50
2 ^e NUMERO COMPLET	7 1 4 9 2 9 7	GAGNE	\$100,000	4 ^e NUMERO COMPLET	7 2 4 4 5 5 9	GAGNE	\$25,000	7 ^e NUMERO COMPLET	6 7 4 9 9 5 3	GAGNE	\$5,000
14 BILLETS SE TERMINANT PAR	4 9 2 9 7	GAGNENT	\$1,000	13 BILLETS SE TERMINANT PAR	4 4 5 5 9	GAGNENT	\$1,000	14 BILLETS SE TERMINANT PAR	4 9 9 5 3	GAGNENT	\$1,000
1447 BILLETS SE TERMINANT PAR	2 9 7	GAGNENT	\$50	1444 BILLETS SE TERMINANT PAR	5 5 9	GAGNENT	\$50	1452 BILLETS SE TERMINANT PAR	9 5 3	GAGNENT	\$50
3 ^e NUMERO COMPLET	7 4 9 2 8 3 5	GAGNE	\$25,000	5 ^e NUMERO COMPLET	7 4 9 2 8 3 5	GAGNE	\$25,000	8 ^e NUMERO COMPLET	7 2 3 9 9 0 5	GAGNE	\$5,000
13 BILLETS SE TERMINANT PAR	9 2 8 3 5	GAGNENT	\$1,000	13 BILLETS SE TERMINANT PAR	8 3 5	GAGNENT	\$1,000	14 BILLETS SE TERMINANT PAR	3 9 9 0 5	GAGNENT	\$1,000
1449 BILLETS SE TERMINANT PAR	8 3 5	GAGNENT	\$50	1445 BILLETS SE TERMINANT PAR		GAGNENT	\$50	1451 BILLETS SE TERMINANT PAR	9 0 5	GAGNENT	\$50

Rencontre avec le Dr Michael Ramsey

Les relations catholiques-anglicans n'ont cessé de progresser mais l'union n'est pas pour demain

par Claude Ryan

Dix ans après la célèbre visite qu'il faisait au pape Paul VI en mars 1966, l'ancien archevêque de Cantorbéry, le Dr Michael Ramsey, considère que les relations n'ont cessé de s'améliorer entre l'Eglise d'Angleterre et l'Eglise de Rome. Il n'envisage toutefois pas que puisse se réaliser bientôt l'union définitive entre les deux églises. Le Dr Ramsey qui, à l'âge de 72 ans, demeure très alerte et continue d'exercer par la prédication une activité pastorale intense, estime qu'il ne faut pas s'inquiéter outre-mesure des pertes matérielles que subissent à travers le monde la plupart des églises chrétiennes. Ces reculs extérieurs s'accompagnent presque partout, selon l'émiment ecclésiastique britannique, d'un engagement plus approfondi des chrétiens qui demeurent attachés à leur Eglise respective et d'un regain d'intérêt pour la religion en général.

De passage à Montréal en fin de semaine à l'occasion d'une Journée de renouveau et de prière organisée par l'Eglise anglicane du diocèse de Montréal, le Dr Ramsey a tenu devant quelques journalistes de la Métropole des propos généralement optimistes sur l'avenir de l'œcuménisme et de la religion dans le monde.

Au terme de sa rencontre historique avec Paul VI, le Dr Ramsey avait souhaité avec son hôte romain que le rapprochement entre catholiques et anglicans s'amplifie au niveau des échanges théologiques, des relations personnelles entre membres des deux

Eglises et de la collaboration entre les deux Eglises au plan social et culturel. Or, il ne fait aucun doute selon l'ancien archevêque de Cantorbéry que des progrès sensibles ont été accomplis sur chaque front. Le Dr Ramsey déplore que l'action œcuménique demeure encore trop confinée aux milieux ecclésiastiques et aux spécialistes des disciplines religieuses. Il constate aussi que le problème majeur des deux Eglises pour l'heure, c'est l'éloignement spectaculaire d'une partie importante de leurs effectifs traditionnels.

Mais deux documents publiés ces derniers mois par la Commission catholique internationale de Théologie sur des sujets reliés à l'œcuménisme — l'Eucharistie et le sacerdoce — inspirent un regain d'optimisme au prélat britannique qui fut le deuxième primat d'Angleterre à rencontrer personnellement le pape de Rome au cours des quatre siècles qui ont suivi la Réforme. Enjambant plusieurs siècles de préjugés et de fautes historiques accumulées des deux côtés, ces rapports de la Commission internationale de Théologie formée par les autorités romaines ont posé le problème des ministères et de l'Eucharistie à partir de la problématique qui avait cours dans les premiers siècles chrétiens. On a pu découvrir, constate le Dr Ramsey, qu'ainsi posées, les deux questions qui, au temps de Léon XIII, apparaissaient insurmontables sont désormais loin d'être aussi épineuses qu'on le

pensait. Le Dr Ramsey observe de même un progrès remarquable des études bibliques dans les milieux catholiques. Pour cet ecclésiastique qui a toujours tenu à réunir dans sa personne la compétence scientifique du "scholar" et les préoccupations concrètes du pasteur, ce progrès devrait faciliter davantage les conversations œcuméniques entre catholiques et anglicans.

Le Dr Ramsey est sensible à l'essor qu'a connu ces dernières années la théologie politique dans les milieux catholiques. Il reconnaît que des circonstances particulières ont pu favoriser la montée de ce courant dans un continent comme l'Amérique latine, où sévit un état endémique de sous-développement économique et social. Il ne croit cependant pas que la théologie politique soit appelée à devenir un courant majeur dans l'Eglise anglicane. Ayant lui-même, à diverses étapes de sa carrière, pris publiquement position sur des questions controversées comme l'apartheid, la peine de mort et le divorce, Mgr Ramsey ne craint pas de voir l'Eglise s'engager publiquement dans des domaines où des valeurs fondamentales sont en jeu. Il veut de même que l'Eglise s'identifie avec les pauvres et les démunis là où des injustices évidentes sollicitent l'intervention des hommes de bonne volonté. Mais en général, le Dr Ramsey croit que l'Eglise devrait surtout intervenir au niveau de la définition des grands principes fondamentaux et

que l'action de la communauté chrétienne sur la politique et l'économie devrait plutôt s'exercer par l'intermédiaire de ses membres faisant partie des syndicats, des conseils municipaux, des partis politiques, etc. En Angleterre, le Dr Ramsey constate que des chrétiens militent au sein de chacun des trois partis principaux, "Je pense", commente-t-il, "qu'un chrétien peut en toute bonne conscience militer au sein de l'un ou l'autre de ces trois partis".

Selon l'ancien archevêque de Cantorbéry, le socialisme britannique de type travailliste ne présente aucune difficulté pour ceux de la conscience chrétienne. Le travaillisme remonte, explique-t-il, à une longue tradition de recherche de la justice sociale qui a sa source dans le fabianisme du début du siècle et les mouvements populaires du siècle dernier. Il a toujours véhiculé un contenu qui n'était point étranger à la vision chrétienne de l'homme et de la justice.

Mgr Ramsey se montre cependant beaucoup plus réservé au sujet du marxisme. "Il est vrai", observe-t-il, "qu'il existe plusieurs variétés de socialisme et que chacune doit être jugée à son propre contenu. Mais il est difficile d'envisager une synthèse totale entre la pensée marxiste à l'état pur et la vision chrétienne de l'homme et du monde." L'insistance inébranlable du christianisme sur la dignité fondamentale de chaque personne et sur son rapport intime et direct à Dieu se concilie

mal avec le peu de place que le marxisme accorde à ces valeurs fondamentales, estime le prélat britannique. Il faudra évidemment plus que les tentatives isolées de penseurs marxistes ayant une sympathie ouverte pour le christianisme, comme Roger Garaudy, pour convaincre Mgr Ramsey de la possibilité concrète d'un rapprochement efficace entre le christianisme et le marxisme.

Volontiers disposé en conférence de presse à aborder tous les sujets que veulent soulever les journalistes, le Dr Ramsey s'en tient du haut de la chaire à un message strictement religieux. Le Dr Ramsey avait été invité par l'Eglise anglicane à prononcer deux homélies à l'occasion de la Journée de Renouveau et de Prière de samedi. Or, il avait choisi pour ces homélies un thème éminemment religieux: l'Esprit-Saint. Sans omettre des références assez nombreuses aux effets de la présence de l'Esprit-Saint dans la vie chrétienne de tous les jours, il s'en tint du début à la fin à des développements abondamment inspirés des textes bibliques qu'il manie avec une facilité et une limpidité remarquables.

Arrivé à Montréal vendredi après-midi, le Dr Ramsey aura prononcé dans la métropole au cours de la fin de semaine trois allocutions importantes.

Il part aujourd'hui pour Toronto, Hamilton et London, où l'attendent au cours des prochains jours de nouveaux engagements.



Dr Michael Ramsey

Notre-Dame-de-Grâce a encore une chance de conserver sa bibliothèque française

Menacée de se voir couper les vivres, et en conséquence menacée d'une mort certaine, la bibliothèque Marguerite-Brunet, la seule bibliothèque francophone desservant le quartier Notre-Dame-de-Grâce, pourrait être sauvée en extrême en étant intégrée au réseau des bibliothèques de quartier de la Ville de Montréal.

Il semble que ce soit là la dernière solution qui permettrait aux quelque 16.000 francophones de ce quartier, noyés dans un élément anglophone majoritaire, de conserver l'un des rares instruments culturels à leur disposition.

Des conversations ont d'ailleurs été

entreprises en ce sens entre le conservateur de la Bibliothèque municipale de Montréal et les représentants du Manoir Notre-Dame-de-Grâce, nous affirme le vice-président du comité exécutif de Montréal, M. Yvon Lamarre, qui souligne d'ailleurs au passage la nécessité pour les francophones de pouvoir jouir d'un service de bibliothèque.

La menace qui pèse sur cette bibliothèque administrée par le Manoir n'en inquiète pas moins plusieurs groupes du quartier qui tiendront d'ailleurs une assemblée publique, lundi soir à 20 heures, au Westend YMCA de la rue Hingston,

pour tenter de trouver une solution.

En fait plusieurs raisons militent en faveur de la survie de Marguerite-Brunet. Pour plusieurs il s'agit d'une véritable institution qu'ils fréquentent dans leur enfance. Pour d'autres il s'agit d'une question d'équilibre, les anglophones ayant à leur disposition deux bibliothèques publiques dont l'une a trois succursales.

En fait, c'est une recommandation de M. Panneton aux autorités municipales qui a lancé le débat. Celui-ci, considérant le faible niveau de rentabilité de la

bibliothèque Marguerite-Brunet, a recommandé de cesser de subventionner cette bibliothèque. M. Panneton explique qu'en tenant compte des dollars dépensés par l'administration municipale pour cette bibliothèque, M. Panneton explique faits par la bibliothèque, on n'était pas justifié de continuer à verser des subventions. Comparativement aux autres bibliothèques subventionnées,

Marguerite-Brunet effectue 18 fois moins de prêts que la plus efficace des bibliothèques subventionnées, dit-il.

M. Panneton, tout en se disant conscient du vacuum que causerait la disparition de cette bibliothèque, soutient qu'il faut exclure de continuer à subventionner comme par le passé cette bibliothèque. Selon lui, il faut chercher une autre solution.

Et cette solution, il semble que pour les autorités municipales elle consiste à prendre en main l'administration de Marguerite-Brunet pour en faire une bibliothèque de quartier intégrée au réseau des bibliothèques municipales, comme nous l'indique M. Lamarre. Pour les citoyens de Notre-Dame-de-Grâce, la solution semble plutôt être du côté d'un statu quo amélioré.

Dans un mémoire présenté à M. Panneton, le vice-président du Manoir Notre-Dame-de-Grâce, M. Jacques Tellier, propose de mettre fin à la stagnation de la bibliothèque par un accroissement des subventions substantiel permettant de rajouter les collections et d'améliorer les locaux et les services offerts aux usagers. On estime qu'une somme de \$132.000 serait suffisante la première année, puis \$75.000 par la suite.

On souhaite aussi que la bibliothèque demeure au Manoir Notre-Dame-de-Grâce qui est le centre historique et géographique de la population francophone et italienne du quartier. On voit dans la bibliothèque un instrument intéressant pour aider à l'intégration des immigrants à la population francophone du quartier.

Un mineur se tue dans une chute

Un mineur de la mine Bell Asbestos, à Thetford, a été tué samedi matin et sept autres blessés lorsque l'ascenseur du puits sur lequel ils travaillaient a soudainement fait une chute de dix pieds environ.

Clément Morin, 37 ans, de Pontbriand, qui se trouvait sur le toit de la "cage", a basculé dans le vide. Son corps a percuté contre les poutres d'acier fixées aux parois avant de s'écraser quelque 1.000 pieds plus bas.

Ses deux compagnons, qui l'accompagnaient sur le toit de l'ascenseur, ainsi que quatre autres préposés à l'entretien à l'intérieur où ils servaient de "poids", ont subi diverses fractures aux jambes et au thorax. Ils ont été transportés à l'hôpital de Thetford où leur état est jugé satisfaisant en dépit du choc nerveux dont ils continuent de subir les effets.

Après l'accident, survenu à 7 h 22, sa-

medi matin, tous les travaux de la mine ont cessé, comme le veut la tradition.

Les huit travailleurs s'affairaient à réparer les guides qui avaient été endommagés plus tôt cette semaine. Le test, qu'ils effectuaient au moment de l'accident, visait à identifier l'endroit où les "rails" ralentissaient l'ascenseur dans sa descente.

C'est à ce moment que l'ascenseur s'est coincé et que le câble a commencé à s'accumuler sur le toit. Puis, la lourde cage de plus de 5.000 livres s'est soudainement libérée, avant de s'immobiliser dix pieds plus bas.

Selon l'agent Richard Côté, de la Sûreté du Québec de Thetford, aucun des trois travailleurs sur le toit de l'ascenseur ne portait sa ceinture de sécurité au moment de l'impact. Ils l'avaient pourtant porté toute la nuit en travaillant.

Les policiers de la SQ ainsi que les ins-

pecteurs du ministère des richesses naturelles ont pu vérifier hier que le dispositif de freinage d'urgence de l'ascenseur était en parfait état de fonctionnement.

Du côté des "métallots" de la FTQ, on s'apprête à conclure l'enquête syndicale en cours, tout en se félicitant de la liberté d'action accordée aux représentants syndicaux par les policiers sur lieux de la tragédie. Plusieurs points retenaient l'attention du syndicat: d'abord le fait que le contremaître se trouvait quelque 40 pieds plus haut que ses hommes au moment de l'accident. Sa présence sur place aurait normalement obligé les hommes à porter leur ceinture de sécurité. Cependant, le syndicat s'est refusé à émettre le moindre commentaire officiel avant la conclusion de son enquête.

L'enquête du coroner débutera sans doute cette semaine.

Négociations...
et l'opinion
des défavorisés

Le Personnel de bureau des Écoles du P.S.B.G.M., déplore la lenteur des négociations pour une nouvelle convention collective pour les professeurs et le personnel de soutien. Nous recommandons la nomination immédiate d'un médiateur pour les professeurs, et non pas un règlement par décret.

L'ASSOCIATION DU PERSONNEL DE BUREAU
DES ÉCOLES PROTESTANTES DE MONTRÉAL

Conseil
des ports
nationauxNational
Harbours
BoardAVIS
AUX USAGERS
DU PONT JACQUES CARTIER

Les automobilistes sont priés de noter qu'à la suite de la détérioration avancée de la couche d'usure à la chaussée du pont Jacques Cartier, le Conseil des ports nationaux se voit dans l'obligation de procéder à la réfection complète de la chaussée et au remplacement des joints de dilatation sur la partie du pont sise au Nord de l'île Ste-Hélène.

Les travaux entrepris au cours des derniers jours se poursuivront à un rythme accéléré jusqu'à la fin de juin sur une seule voie à la fois et durant cette période quatre des cinq voies existantes seront toujours disponibles pour la circulation des véhicules.

Afin de minimiser au possible les délais à la circulation, des mesures ont été prises pour assurer le débit du plus grand nombre de véhicules dans le sens de l'affluence. Ainsi, durant la période de pointe du matin, à moins de conditions particulières telles que pannes de moteurs ou autres, les automobilistes pourront emprunter trois voies en direction de Montréal alors qu'aux heures d'affluence de l'après-midi, trois voies de circulation seront à la disposition des véhicules se dirigeant vers la rive sud.

Les conducteurs de camions dont le véhicule n'est pas en mesure, à cause de la lourdeur de son chargement, de maintenir une vitesse constante de 30 milles à l'heure sur toute la longueur du pont, sont priés de s'abstenir d'utiliser la voie unique Nord-Sud aux heures de pointe du matin et la voie Sud-Nord à la période de pointe de l'après-midi.

Le Conseil des ports nationaux regrette les inconvénients susceptibles d'être occasionnés par ces travaux et sollicite la compréhension et la collaboration de tous les conducteurs de véhicules au cours de cette période inévitable de contrainte.

Le directeur du port de Montréal
N. Beshwaty

Le complexe Desjardins fait glisser Montréal vers l'Est

"Au coeur de la ville: un lieu ouvert à tous! On y va pour le besoin et le plaisir d'y aller..."

Pour des milliers de Montréalais, c'était d'abord et surtout, en ce dimanche de soleil, le plaisir et la fascination de découvrir les multiples aspects du complexe Desjardins, si vaste, si riche qu'il faut élargir sur 15 jours les fêtes de l'inauguration.

Hier, les jongleurs, les clowns, les marionnettes, les flûtes à bec peuplaient pour les enfants ce monde de béton, de lumière et d'espace, réalisation du Mouvement des Caisses populaires Desjardins soutenu par le gouvernement du Québec. Coût total: \$206 millions, environ le double de ce qui avait été envisagé au début des travaux en mai 1972.

Samedi, pour marquer le début des fêtes d'ouverture, le premier ministre du Québec, M. Bourassa, et le maire de Montréal, ont prononcé de brèves allocutions dans lesquelles ils ont notamment souligné les promesses de prospérité qu'apportent à l'Est de Montréal ces lieux et bâtiments nouveaux. Le chef du gouvernement, après avoir évoqué quelques-unes des réalisations sociales et économiques de son régime, a insisté sur le caractère original, proprement québécois des initiatives de son gouvernement.

Pour le maire de Montréal, il conviendrait davantage de parler de la Place Desjardins puisque hommes et femmes de tous milieux viendront s'y rencontrer. Mais, tout bien réfléchi, il se rallie au "complexe de la place", convaincu que le Mouvement Desjardins, en construisant si grand, lui enlève désormais le complexe qu'il éprouvait à en-

tendre tant de gens lui reprocher ses "visions de grandeur".

M. Alfred Rouleau, président du Mouvement Desjardins, estimant à 60.000 le nombre de personnes qui circuleront quotidiennement dans ce complexe, et à 20.000 le nombre de ceux qui y travailleront, a d'autre part fait valoir avec fierté que le choix même de l'emplacement est capital: il permettra de briser la "frontière artificielle" entre l'Est et l'Ouest de Montréal et, par son rayonnement, contribuera à déplacer vers l'Est le centre de gravité du quartier des affaires.

Déjà, l'implantation de la Maison de Radio-Canada dans le quartier avait suscité de grands espoirs quant au développement socio-économique du secteur. Hélas, ces espoirs ont à ce jour été déçus. Mais la mise en place du complexe Desjardins, à proximité de Radio-Canada et de la Place des Arts, ne serait-ce que par l'effet cumulatif, devrait ouvrir des perspectives nouvelles pour l'Est.

Sitôt terminées les allocutions officielles (et fort peu politiques si l'on excepte une référence de M. Bourassa au Québec qui maintient son rang dans la Confédération "en dépit du militantisme syndical et de l'opposition séparatiste") et dévoilée la plaque officielle en présence d'un imposant parterre d'invités, tous ont été conviés à entendre ensuite un concert à la Place des Arts. En soirée, René Claude et André Gagnon ont conféré à cette première journée l'éclat de la grâce et la douceur de la poésie québécoise.

Aujourd'hui, lundi 5 avril, à 17 heures, l'Ecole secondaire Marie-Anne présente "Gymnastique artistique" sur la place. A 20 heures, avec Michel Séguin au con-

gas et la voix de Lise Cousineau, on présente "Toubabou", un lien entre le tam-tam et l'électronique, assuré par six musiciens.

Le mardi 6 avril, à 15 heures, "Delima", un groupe de neuf musiciens de Québec, propose un "mariage des vents et de l'électrique".

Cet immense ensemble immobilier, percé de 72 ascenseurs passagers à commandes électroniques, dispose d'un parking intérieur chauffé recevant 1150 voitures.

L'hôtel Méridien, qui occupe l'une des tours et peut héberger 1.000 congressistes, est doté d'une piscine extérieure chauffée. On trouve dans le complexe une douzaine de restaurants, une caisse populaire et deux succursales bancaires, une clinique de premiers soins, une garderie d'enfants, quatre salles de cinéma, des galeries de 135 boutiques, un centre de recueillement ou de silence, une grande place publique recouverte et climatisée, ouverte jour et nuit, couvrant une superficie d'un acre.

Les concepteurs se défendent d'avoir simplement créé une structure de béton et d'acier. Ils y voient plutôt "un ensemble immobilier qui respire la vie québécoise (...) à l'image de ceux qui construisent le Québec, à la fois vigoureux et moderne, différent et humain".



La grande place intérieure qui caractérise le Complexe Desjardins a commencé à s'animer en fin de semaine.

Un rapport minoritaire du Comité Legault

Québec doit récupérer les fonds de la SCHL

par Bernard Descôteaux

Pour réussir à satisfaire aux besoins actuels en matière de logement, le Québec doit se décider à prendre les moyens nécessaires, et notamment récupérer les fonds de la Société centrale d'hypothèques et de logement, sans quoi il ne pourra être maître de ses politiques en matière d'habitation.

C'est là l'une des recommandations fondamentales d'un rapport minoritaire au rapport Legault signé par l'un des membres du groupe de travail sur l'habitation, Mme Jeanne Leblanc, rapport que celle-ci a rendu public hier après-midi lors d'une conférence de presse.

Le rapport du Groupe de travail sur l'habitation (GTH) a été déposé officiellement à l'Assemblée nationale il y a une dizaine de jours, mais il ne contenait pas de rapport minoritaire, le président du GTH, M. Guy-R. Legault, ayant refusé de l'annexer au rapport officiel contrairement à la procédure prévue lors des premières rencontres du groupe.

Mme Leblanc, seule représentante des locataires au sein du GTH, ou comme elle dit, la seule personne pouvant jouer le rôle de "porteuse des aspirations des locataires", affirme vouloir manifester par sa dissidence son "refus de se faire récupérer" par le GTH qui ne représenterait pas les intérêts réels des locataires. Sa dissidence ne porte pas tant sur l'analyse de la situation qu'a faite le GTH, explique-t-elle, mais bien sur les recommandations.

C'est ainsi qu'elle reproche au rapport majoritaire du GTH de s'en remettre encore au gouvernement fédéral pour répondre aux besoins dans le domaine d'habitation au lieu de préconiser une prise en main par le Québec des moyens d'intervention. On laisse au Québec tout ce qui n'est pas payant, comme les HLM, dit-elle.

Il y a aussi tout l'esprit des recommandations avec lequel elle n'est pas d'accord. "Ca va être pire qu'avant", lance Mme Leblanc qui explique qu'on ouvre la porte encore plus grande à l'entreprise privée en subventionnant les profits des entrepreneurs. Par exemple il y a les subventions à la démolition qui sont une forme d'encouragement pour les entrepreneurs de laisser les logements se détériorer, signale-t-elle. Il y a aussi l'absence de contrôle sur les loyers des nouveaux logements alors qu'on veut réduire le prix des logements.

Elle signale aussi certaines subtilités des recommandations comme celle où il est proposé que les municipalités constituent des réserves foncières, et celle où il est proposé que ces terrains soient loués prioritairement à des sociétés sans but lucratif mais aussi à certains promoteurs privés. Et elle souligne que selon une formule exposée devant le GTH par l'un des membres, M. Roméo Vézina, ces promoteurs pourraient louer les terrains, y construire des édifices qui pourraient alors être loués.

Quant à la manière dont furent élaborées les recommandations du rapport majoritaire, il ressort des explications données par Mme Leblanc que la démocratie a fait parfois défaut au sein du GTH, puisque les membres, suivant l'expérience vécue par Mme Leblanc, n'ont pas participé à l'élaboration des recommandations et qu'ils furent amenés uniquement à discuter d'une première ébauche d'un rapport final sur lequel ils pouvaient émettre des commentaires par écrit.

En fait, le philosophe ou l'esprit qui sous-tend le rapport minoritaire semble être à tout le moins opposée au rapport majoritaire généralement appelé rapport Legault.

C'est ainsi que dans un premier document, Mme Leblanc demande si le logement est "un droit ou une marchandise". Faisant une revue critique de la situation, elle soutient que malgré les déclarations de politiciens et de technocrates sur "le logement en droit social", la situation au lieu de s'améliorer est devenue de plus en plus critique. Elle explique que "pour de plus en plus de gens le marché du logement ne marche plus. Il y a un conflit entre la majorité des citoyens qui se cherchent un logement convenable à un prix abordable et une minorité qui a main mise sur les logements et qui recherche le profit maximum".

Elle déplore aussi que les gouvernements, lorsqu'ils interviennent en matière d'habitation, ont finalement comme objectif de "contrôler la santé de l'économie et aider les entrepreneurs à rentabiliser leurs investissements". C'est le cas avec les programmes de rénovation urbaine et de restauration ou encore avec les programmes d'accès à la propriété. Aussi se demande-t-elle si "aussi longtemps que le gouvernement n'aura pas montré une volonté nette et franche de se dissocier des requins de l'immobilier et de les affronter" il vaudra la peine de faire des recommandations.

Cette remarque ne l'empêche pas d'élaborer une série d'une vingtaine de recommandations, lesquelles visent à enrayer le phénomène de dégradation accélérée de l'habitat au Québec, notamment dans les grandes villes, et à permettre à la collectivité québécoise de reprendre en main son habitat et son sol.

Au niveau des politiques générales, elle dit considérer comme indispensable que le Québec soit maître de ses propres politiques en matière d'habitation, et récupère les fonds mis à la disposition de la SCHL par le gouvernement fédéral.

Elle propose par ailleurs de reconnaître le principe que les locataires qui le désirent, y compris les locataires de HLM, puissent devenir propriétaires "chez eux" par la formule de leur choix: coopérative,

société sans but lucratif ou toute autre forme de propriété sociale.

Elle propose aussi, le choix de logements étant limité, qu'on instaure un contrôle du prix des loyers pour tout logement locatif, qu'il soit ancien ou nouveau, ou même public (HLM).

En ce qui a trait à des programmes particuliers, Mme Leblanc soumet des recommandations pour préserver l'actuel stock de logements, pour la création de nouveaux logements, et à propos de la spéculation foncière et de l'aide financière à l'achat et à la location de logements.

Pour ce qui est de la préservation du stock actuel de logements, elle propose que les autorités publiques puissent contrôler la démolition de logements et qu'elles aient le pouvoir de réquisitionner les maisons barricadées et les logements abandonnés, et de les remettre à une banque du logement ou d'en faciliter l'accès à des associations de locataires ou à des coopératives. Elle suggère aussi que les autorités municipales puissent exproprier des résidences que les propriétaires refusent d'entretenir.

Pour la création de nouveaux logements, elle suggère que soient mises sur pied des entreprises publiques de construction et de rénovation pour la même fin. Elle recommande aussi la construction de logements locatifs à densité moyenne et l'interdiction d'édifier de grande densité dans les quartiers déjà bâtis.

Au niveau de la spéculation foncière, elle recommande que les terrains publics soient réservés à des fins d'habitation sans but lucratif.

Au niveau de l'aide financière à apporter aux citoyens, Mme Leblanc recommande que l'Etat subventionne l'achat de maisons usagées, soit unifamiliales en rangée, soit en logements locatifs, à la condition que les acheteurs en deviennent les occupants. Cette recommandation s'applique aussi pour l'achat de logements locatifs neufs.

Churchill Falls: des dégâts évalués à \$30,000

CHURCHILL FALLS (PC) — Le vandalisme a coûté plus de \$30,000 à la Churchill Falls Labrador Corporation, depuis huit semaines, au dire de M. Lorne Burlington, vice-président et directeur général de l'entreprise.

Il a révélé, samedi, que les employés non en grève ont été tellement occupés à réparer les pneus crevés sur les véhicules de la société qu'ils n'ont pas eu le temps de tenir un registre exact, mais la facture uniquement pour ces pneus dépasse \$6,500 jusqu'à maintenant.

Ces dégâts sont attribués directement à la grève déclenchée par la section 2351 de la Fraternité internationale des travailleurs en électricité, qui ont quitté le travail depuis le 9 février, en réclamant une nouvelle entente collective.

Plusieurs camions et véhicules de la société, peints en jaune, ont été arrosés de peinture rouge et décorés du mot "SCAB". On a brisé plusieurs pare-brise. Certaines motoneiges ont été endommagées, et on a gâché leur équipement électrique.

"Toutes les dépenses légitimes dont on aura la preuve seront portées au compte du syndicat, une fois le conflit terminé", a dit M. Burlington au cours d'une entrevue. Il a fixé à environ \$10,000 le total des dégâts causés mercredi dernier, lors d'une émeute qui a secoué cette petite ville, mais il faudra au moins un mois avant d'évaluer exactement les dommages subsis.

Plus tôt, une maison-remorque et un garage abritant trois automobiles et une quantité de pièces d'équipement léger ont été incendiés. Les deux incidents font actuellement l'objet d'une enquête menée par des officiers de la Gendarmerie Royale.

Selon M. Ted Perry, officier des relations industrielles de la société, on commence à sentir la frustration accumulée par les travailleurs qui sont sur les lignes de piquetage depuis huit semaines. Il a ajouté: "Jusqu'à maintenant, on n'avait ici qu'un camp de construction, mais c'est devenu une agglomération établie, et ces changements abrupts touchent manifestement la population".

Claude-Henri Grignon est décédé à 81 ans

Claude-Henri Grignon, auteur de ce téléroman populaire qui est les *Belles histoires des pays d'en-haut*, est décédé samedi à sa résidence de Sainte-Adèle à l'âge de 81 ans. On attribue son décès à une insuffisance cardiaque, fort probablement causée par la mauvaise grippe qu'il tenait depuis quelques jours, mais M. Grignon souffrait également d'artériosclérose depuis quatre ans.

La carrière littéraire de Claude-Henri Grignon a été essentiellement marquée par un homme et son péché, oeuvre qui fut portée au cinéma en 1950 puis au petit écran sous le titre *Les Belles histoires des pays d'en-haut*. Ce télé-

roman a fait les beaux jours de Québécois durant 14 ans, entre 1956 et 1970, et il n'est pas inutile de souligner que le décès de cet écrivain prolifique survient au moment même où les éditions Alain Stanké, de concours avec Radio-Canada, viennent de rééditer un homme et son péché, paru en 1933.

Egalement connu comme pamphlétaire, Grignon a écrit un nombre important de textes sous le nom de Valdombre. Au moment de sa mort, il s'apprêtait à réviser un volume consacré à Olivier Asselin qui lui considérerait comme son maître en journalisme. Il comptait également publier une correspondance de quatre années avec une religieuse américaine, titulaire d'une thèse sur les Hongrois, peuple qu'il passionnait l'écrivain.

Né à Sainte-Adèle où il a fait ses premières armes au journal local, Claude-Henri Grignon occupa plusieurs fonctions dans sa ville natale: préfet du comté de Terrebonne, commissaire scolaire, syndic pour l'actuelle église du village puis maire — fonction qu'il occupa durant dix ans.

Le service funèbre de Claude-Henri Grignon aura lieu aujourd'hui à 17h, en l'église de Sainte-Adèle. Sa disparition laisse dans le deuil son épouse, Thérèse Lambert, et sa fille, Claire.

La voie maritime est ouverte

La saison de navigation 1976 sur la Voie maritime du Saint-Laurent a été inaugurée samedi, avec le passage du M.V. Alka, au navire yougoslave, aux écluses de Saint-Lambert, face à Montréal. Cette ouverture avait été retardée par les conditions défavorables, surtout la présence des glaces. L'an passé, la navigation s'était ouverte le 25 mars.

aujourd'hui

A 11 h 30, à l'Institut des recherches cliniques de Montréal, 110 ouest, ave des Pins, le Dr James R. Neely, assistant-professeur à l'université de Pennsylvanie, donne une conférence publique.

A 12 h, à l'hôtel Windsor, le ministre de l'industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, est le conférencier au déjeuner du Canadian Club.

A 14 h 30, à l'Ecole de technologie supérieure, 180 est, rue Sainte-Catherine, salle 503-A, le Dr R. Malowski, de l'IREQ-Varembes, donne une conférence intitulée "Techniques de mesure au laboratoire de haute tension de l'IREQ".

A 20 h, à l'Institut de recherches cliniques de Montréal, colloque de l'Association des femmes diplômées des universités sous le thème "Troisième âge et culture".

A 20 h, au pavillon Leacock de l'université McGill, conférence de M. André-Jacques Bélanger sur les "Idéologies québécoises: de l'apolitisme à l'activisme".

Cliniques de sang: au Collège du Vieux-Montréal, pavillon Marie-Victorin, 244 est, rue Sherbrooke, salle de ping-pong, de 10 h à 16 h.

Wagner hospitalisé

Le député progressiste-conservateur de Saint-Hyacinthe aux Communes, M. Claude Wagner, a été hospitalisé durant le week-end. Il souffrirait, selon les médecins, de surmenage.

Le Dr Robert Michaud a révélé que M. Wagner a subi des tests cardiaques qui se sont avérés négatifs. Il a nié la rumeur voulant que le député ait subi une crise cardiaque.

Le médecin a ajouté que M. Wagner recevra son congé de l'hôpital dans quelques jours.

NOUS VOUS PRESENTONS

ROSE

COIFFEUSE

Henri IV de France

Haute Coiffure

tél. 336-6173*

1564 rue DUDERMAINE (près boul. DE L'ACADIE)

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE						MINI LOTO	 TIRAGE 01 VENDREDI, 2 AVRIL 1976	
3	27	26	29	33	34			33 Séries émises - 90,000 chacune
6 SUR 6	NOMBRE DE GAGNANTS 1	PRIX \$367,672.60		NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6 + 30 VENTES TOTALES: \$975,369.00				POSSIBILITÉ DE: 33 GAGNANTS DE \$5,000.
5 SUR 6	36	\$2,340.90						57034
4 SUR 6	1786	\$131.00						7034
5 SUR 6+	0	\$56,181.20				034		
						284 GAGNANTS DE \$500.		
						2873 GAGNANTS DE \$100.		

des idées

des événements

des hommes

L'AANB vu par un "grand commis" d'Ottawa

Une loi vitale du fédéralisme canadien: la nécessaire interdépendance entre les "deux souverainetés"

Le Canada issu de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique n'était ni une confédération, ni même une fédération "type". Le Canada, tel que constitué en 1867, s'était doté d'un système politique d'inspiration fédérale, mais fortement centralisée.

La nature centralisée de la constitution canadienne s'explique de plusieurs façons. Le drame de la Guerre civile aux États-Unis, encore en cours lors de la Conférence de Charlottetown, incita les "Pères" à renforcer le pouvoir central du nouvel État fédératif. Les autorités britanniques voulaient transférer autant que possible la responsabilité de la défense de l'Amérique du Nord britannique à un gouvernement central qui serait à la hauteur de la tâche. Mais c'est peut-être sur le plan économique que les arguments en faveur d'un gouvernement central fort se révélèrent irrésistibles.

L'Acte de l'Amérique du Nord britannique attribue en effet un rôle prépondérant au gouvernement fédéral. Sur le plan de la répartition des compétences législatives, il conféra au Parlement fédéral le pouvoir de faire des lois pour la paix, l'ordre et le bon gouvernement du Canada. C'était là un vaste pouvoir, consacré déjà dans la Proclamation royale de 1763 et dans les instructions au gouverneur Murray.

En plus de ce rôle dominant, le gouvernement fédéral se vit confier en 1867 certaines formes précises de contrôle sur les activités des législatures provinciales au sein même de leurs propres compétences:

- a) le pouvoir de désavouer une législation provinciale;
- b) le pouvoir de désigner le lieutenant-gouverneur;
- c) enfin, le lieutenant-gouverneur se vit accorder le droit de réserver un bill provincial à la signification du bon plaisir du Gouverneur général.

En conséquence, la question des relations fédérales-provinciales ne se posait guère en 1867. Les fonctions de l'État étaient alors très restreintes; on n'avait guère besoin de mécanismes administratifs intergouvernementaux élaborés pour assurer la consultation et la collaboration entre les deux ordres de gouvernement. Si les politiques provinciales et fédérales se contredisaient, le gouvernement fédéral avait tous les pouvoirs nécessaires pour imposer, s'il le jugeait à propos, l'"harmonie".

Mais les sociétés ne sont pas immuables. Elles s'adaptent aux changements démographiques, économiques, sociaux et technologiques. À la longue, la vie politique d'un pays reflète ces transformations. Une constitution fédérative n'est qu'un cadre d'action. Pour comprendre son fonctionnement, il faut analyser les facteurs clés qui influent sur la vie politique d'une fédération.

L'influence du Conseil privé

Ceci dit, l'interprétation judiciaire de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique par le Comité judiciaire du Conseil privé à Londres devait avoir un impact considérable sur le pouvoir constitutionnel des provinces. Certains soutiennent que, règle générale, le Comité judiciaire se prononça davantage en fonction du texte exact de l'Acte que de la capacité de la constitution de s'adapter aux circonstances nouvelles. D'autres considèrent que le Comité était plus sensible aux circonstances qu'on ne le croyait. En 1964, par exemple, Pierre Elliott Trudeau écrivait: "On a depuis longtemps l'habitude, au Canada anglais, de dénoncer le Conseil privé à cause de son penchant en faveur des provinces; mais il faut peut-être réfléchir que si ces lords n'avaient point incliné dans ce sens, le séparatisme qué-

bécois ne serait peut-être pas une menace: il serait peut-être un fait accompli".

Quoi qu'il en soit, à quelques exceptions près, les décisions du Comité judiciaire depuis les années 1890 tracèrent la voie des choses à venir en donnant une interprétation restreinte du pouvoir du Parlement du Canada de légiférer pour l'ordre, la paix et le bon gouvernement; une interprétation restreinte du pouvoir fédéral de réglementation des échanges et du commerce; et une interprétation très large du pouvoir provincial de légiférer dans le domaine de la propriété et des droits civils, notamment au point de vue économique.

Lorsque le Parlement abolit les appels au Comité judiciaire en 1949, la tradition d'interprétation constitutionnelle était bien établie: les provinces étaient reconnues comme "souveraines" dans les domaines de compétence provinciale.

Outre l'interprétation judiciaire, un autre facteur a joué un rôle important dans l'évolution des rapports de forces entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux: le leadership politique. Bien que le séparatisme néo-écossais sous la bannière de Joseph Howe fut de courte durée, Oliver Mowat, premier ministre libéral de l'Ontario, devint un partisan tenace de l'autonomie provinciale.

Après la pendaison de Louis Riel en 1885, Mowat trouva un allié dans Honoré Mercier, Premier ministre rouge du Québec. Mercier convoqua la première conférence intergouvernementale de l'histoire du Canada à Québec en 1887. Mais ce n'était qu'une conférence interprovinciale.

Après la victoire de Laurier en 1896, le leadership fédéral commença à s'accommoder du nouveau statut des provinces — et des premiers ministres provinciaux. Laurier préconisa une solution négociée à la crise scolaire au Manitoba plutôt que des lois réparatrices du Parlement fédéral. Il se montra bien disposé envers la convocation de la deuxième conférence interprovinciale en 1902. Il convoqua lui-même la première conférence fédérale-provinciale en 1906. La collaboration entre les deux ordres de gouvernement commençait à voir le jour.

Une sorte d'équilibre commençait à s'établir dans les rapports entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux lorsque la grande crise économique de 1930 remit tout en question. Malgré la crise, le Comité judiciaire du Conseil privé resta fidèle à ses tendances générales. Tandis qu'aux États-Unis, le programme "New Deal" de Franklin Roosevelt était appuyé par la Cour suprême, au Canada le programme "New Deal" de l'ex-premier ministre Bennett fut déclaré ultra-vires en 1937.

La période de l'après-guerre

Après l'étroite collaboration imposée par la deuxième guerre mondiale et devant l'impossibilité où l'on en était d'en arriver à un consensus sur les recommandations du Rapport Rowell-Sirois, les gouvernements fédéral et provinciaux cherchèrent des solutions pragmatiques plutôt que constitutionnelles aux problèmes complexes du monde moderne.

La population se tournait de plus en plus vers l'État, soit dans son expression provinciale, soit dans son expression fédérale, avec des demandes dans les domaines de politique sociale, d'éducation, de développement économique et d'emploi. C'est en collaboration et d'une façon pragmatique que les gouvernements fédéral et provinciaux s'efforcèrent de répondre à des demandes et à ces besoins, en se servant de plus en plus des programmes conjoints.

À ces problèmes fondamentaux s'ajoutèrent, peu à peu, de nouvelles demandes

par
GORDON ROBERTSON

■ A titre de secrétaire du Cabinet fédéral pour les relations fédérales-provinciales, l'ancien secrétaire du Conseil privé, Gordon Robertson, demeure l'un des personnages les plus influents de la hiérarchie administrative fédérale. Alors que la question constitutionnelle vient tout juste d'être ramenée au premier plan de l'actualité par nul autre que le premier ministre du Canada, les idées de M. Ro-

bertson sur le sujet ne manquent pas d'intérêt, loin de là. Or, c'est précisément de ses idées sur la constitution que M. Robertson le 23 février dernier avait choisi d'entretenir ses auditeurs de la régionale de Québec de l'Institut d'Administration publique du Canada. Il prononçait à cette occasion une causerie dont nous reproduisons ci-dessous de larges extraits.

dans des nouveaux domaines d'activité, tels le logement, l'énergie, l'environnement, la protection des consommateurs, la recherche scientifique, la politique culturelle, le développement urbain et la politique des investissements étrangers. Les Pères de la Confédération n'avaient jamais songé à ces activités; l'Acte de l'Amérique du Nord britannique est muet à leur sujet.

Ce n'est que dans la consultation, la négociation et la collaboration que les gouvernements fédéral et provinciaux peuvent résoudre ensemble ces problèmes complexes. Mais en s'y attaquant, les deux ordres de gouvernement se touchent de plus en plus, l'interaction entre les deux s'accroît et les fonctions publiques s'agrandissent de part et d'autre.

Dans les premières années qui suivirent la dernière conflit mondial, la conférence plénière des premiers ministres eut un rôle polyvalent. Mais avec l'accroissement des problèmes d'intérêt réciproque, il fallait créer de nouveaux mécanismes pour appuyer la conférence plénière dans ses tâches de plus en plus spécialisées et techniques.

Ainsi, sur le plan administratif, on créa le Comité permanent des fonctionnaires sur les questions fiscales et économiques en 1956. Sur le plan ministériel, la Conférence du comité du régime fiscal fut institutionnalisée en 1964, ainsi que la Conférence des ministres des Finances. Depuis 20 ans, le nombre de conférences ou de comités de ministres et de fonctionnaires à tous les niveaux a grandi considérablement. Aujourd'hui, on en compte plus de 500! À ces réunions institutionnalisées, il faut ajouter tous les contacts officieux entre les administrations provinciales et fédérales, et l'utilisation continue du téléphone! L'interaction des "deux souverainetés" est devenue une caractéristique permanente du fédéralisme canadien; les deux ordres de gouvernement se touchent constamment.

S'il fallait une preuve, la voici: Le Bureau des relations fédérales-provinciales

lettres au DEVOIR

Vivre en français au Québec

La campagne de membre de soutien du Mouvement Québec Français, en plus de nous rappeler la permanence de ce regroupement d'organismes voués à la "défense et l'illustration" du fait français au Québec, nous invite, par le caractère populaire de cette campagne, à arrêter le sens de notre participation individuelle et collective au désir bien légitime de tous les Québécois de vivre en français.

En effet, au lieu de privilégier un financement unique par ses organismes-membres (les syndicats C.S.N. — F.T.Q. — C.E.Q., la Société St-Jean-Baptiste, le Mouvement National des Québécois, l'Union des producteurs agricoles, l'Association Québécoise des Professeurs de Français), le Mouvement Québec Français lance une souscription populaire centrée autour d'un engagement individuel et d'un objectif de 50.000 membres. Ce geste est lourd de sens parce que, préalablement, il s'inscrit dans une démarche de voir, chaque Québécois, prendre conscience de son engagement à vivre en français.

Souscrire deux dollars pour devenir membre du M.Q.F., c'est souscrire à la fierté de soi; c'est d'affirmer la volonté de chacun de vivre pleinement et entièrement sa situation de parlant français en terre d'Amérique. C'est reconnaître que chacun de nous est porteur du fait français dans nos existences quotidiennes. C'est affirmer son refus d'abdiquer devant les exigences de cette foi dans nos origines, nos racines d'ici, dans notre identité québécoise.

Suite à cet engagement personnel et à cet acte de profonde lucidité, nous pouvons collectivement penser à canaliser nos forces et ainsi

veiller à l'affirmation continue et vivace de notre culture. Ce n'est pas une mince tâche et l'action collective de 50.000 membres réunis à l'intérieur du M.Q.F. n'est pas de trop pour contrer les actions de diversion le plus souvent subtilement camouflées sous de beaux slogans: l'entreprise de bilinguisme institutionnalisée du projet de développement des langues (quel euphémisme) de M. Cloutier, la tourmentée loi 22 proclamant le français langue officielle et consacrant légalement des droits à la minorité anglophone, et le mirage d'un certain souverainisme culturel.

Dans ce contexte, nous devons, d'une part, entrer en lutte contre les tentatives répétées d'assimilation. Nous devons donc agir dans l'esprit d'une sauvegarde de nos droits linguistiques de la majorité francophone du Québec. Depuis toujours, le Mouvement Québec Français s'y est engagé avec force et ferveur. D'autre part, le M.Q.F. ne se désintéresse pas de la nécessaire démarche d'assurer la viabilité de notre culture. Il se doit de dénoncer toutes les phases de la déculturation à commencer par celle qui veut que nous ayons à choisir entre la culture et le niveau de vie. Quelle aberration! L'arme de la dénonciation, c'est le regroupement. Le M.Q.F. l'a compris par le type de souscription auquel il invite le citoyen québécois à participer. Le meilleur gage, c'est celui de la vie, "ici en français".

Jean-Louis LAVERDIÈRE
président
Association Québécoise des
Professeurs de Français
Ste-Foy, mars 1976.

tique d'éducation d'une politique de main-d'œuvre, ou encore une politique de développement de ressources d'une politique fiscale?

Dire que ces questions sont interdépendantes, c'est une chose; trouver des solutions aux problèmes connexes, c'en est une autre. Les propositions de solution viennent parfois des provinces, parfois du gouvernement fédéral. Après tout, aucun gouvernement au Canada n'a le monopole de l'expertise et de la sagesse!

La révision de la politique sociale, par exemple, fut entreprise notamment à cause des revendications québécoises, et elle fut fortement influencée par le rapport d'une commission d'enquête québécoise. Le gouvernement fédéral lançait en octobre 1975 un programme de contrôle des prix et des revenus, mais toutes les provinces avaient demandé préalablement au fédéral d'agir.

Il me semble peu probable qu'on puisse trouver une solution magique à nos problèmes d'interdépendance par le biais d'un nouveau partage des pouvoirs législatifs. Ceci ne veut pas dire qu'il serait impossible d'en arriver à des modifications précises afin de clarifier les responsabilités de chaque ordre de gouvernement face aux problèmes d'aujourd'hui et de demain. Il se peut qu'on y arrive. Mais la vie impose certaines limites précises à toute tentative de modification.

Tout d'abord, la vie réelle se prête mal à une compartimentation cartésienne. Il en va de même des activités gouvernementales qui en découlent. Il est impossible de répartir les pouvoirs constitutionnels de façon à éliminer toute interaction et à empêcher que les deux ordres de gouvernement ne se touchent en quelque endroit que ce soit.

Deuxièmement, la nature même du Canada impose certaines limites. La fédération fortement centralisée de 1867 s'accroît mal aux particularismes linguistiques, culturels, provinciaux et régionaux — particularismes qui durent encore. Il serait donc impossible de faire disparaître le problème de l'interdépendance en centralisant le pouvoir politique à Ottawa: pas besoin d'insister là-dessus, à Québec!



M. Gordon Robertson

Mais ce n'est pas non plus en enlevant au gouvernement fédéral tous ses espoirs qu'on règlera le problème de l'interdépendance. Les débats constitutionnels de 1968 à 1971 ont clairement démontré que les Canadiens, tant anglophones que francophones, voulaient que le gouvernement fédéral conserve les pouvoirs nécessaires pour s'attaquer aux intérêts communs de tous les citoyens de la fédération. Entre les particularismes et l'intérêt commun s'installe un système de contrepoids, un équilibre de pouvoirs. Ce système de contrepoids se prête difficilement à des solutions faciles. Par contre, il reflète bien les conditions de notre existence.

Si j'ai raison, il n'y aura point de solution miracle aux problèmes de l'interdépendance. J'espère qu'un jour nous nous mettrons d'accord sur une formule d'amendement constitutionnel. Une fois d'accord sur la méthode d'amendement, nous serions peut-être en mesure de nous tourner vers la modification de certains éléments fâcheux de la Constitution.

Nous devons reconnaître que l'évolution constante et rapide de la vie politique, économique et sociale nous impose certaines conditions et certaines contraintes. Mais il importe que nous nous adaptions rapidement, voire même que nous anticipions l'avenir, afin que les activités des deux ordres de gouvernement s'harmonisent autant que possible et qu'elles ne se contrecarrent pas. Pour ce faire, il est toujours préférable de procéder par voie de négociation, de consultation et de collaboration.

Conférence biblique

BÂTIR UNE COMMUNAUTÉ

Des zones de silence - Jean Martucci

Salle Notre-Dame-des-Neiges, 5366 Côte-des-Neiges (angle Lacombe) à 20 heures. le lundi, 5 avril

Entrée: \$1.00

COMPLEXE DESJARDINS

Dès cette semaine

Librairie Garneau Ltée

Entourée de 125 boutiques

Venez rencontrer
Guy Delorme
votre LIBRAIRE

AFFAIRES PUBLIQUES

CONFÉRENCE EN ANGLAIS

ATTEINDRE LE SUCCÈS EST-IL ILLUSOIRE ?

Un universitaire peut-il mieux conduire un taxi qu'un non diplômé ?

DAVID LEWIS ancien chef du NPD

Modérateur: Dr Ethel Roskies

Département de Psychologie - Université de Montréal

DIMANCHE, 11 AVRIL, à 2 P.M.

Cordiale invitation au grand public



SAIDYE BRONFMAN CENTRE

YM-YWHA & NHS

5170, Côte Sainte-Catherine

1er Prix \$500,000

SUPERMARCHÉ MONTO

Vite... vite...

tirage: 23 avril



"Insinuations horribles"

Paul VI proteste contre Peyrefitte

CITÉ DU VATICAN (AFP) — Une formidable opération publicitaire: c'est ainsi que l'opinion "laïque" voit généralement la dernière attaque de l'écrivain français Roger Peyrefitte contre Paul VI. "Honneur suprême, le pape a protesté lui-même hier contre "les insinuations horribles et calomnieuses qui faisaient de son humble personne un objet de dérision".

Plus circospect, Pie XII avait interdit tout commentaire au Vatican après la publication des "clefs de St-Pierre, où Peyrefitte l'accusait déjà d'homosexualité. Un malheureux commentateur de Radio-Vatican en français, qui avait voulu répondre à Peyrefitte, fut licencié sur-le-champ, sur ordre du pape.

Cette fois, Roger Peyrefitte a réussi à mobiliser la Conférence épiscopale italienne, la justice, la presse et jusqu'à 53 millions de catholiques italiens qui ont prié dimanche en répartition à l'offense faite au pape.

La cause: un article, passé assez inaperçu en France dans un périodique "désabillé", mais repris en Italie par "Tempo", organe d'influents milieux radicaux et financiers. Peyrefitte accusait pêle-mêle Paul VI d'avoir eu une intrigue avec un jeune acteur à Milan, d'être pro-communiste, avoir publié le dernier document de la curie sur la sexualité en même temps que son dernier roman, d'avoir aboli la messe en latin et de ne pas rendre les honneurs dus à la religion juive.

"Pauvre crétin, pauvre pres-

tidigitateur plutôt qu'artiste, pauvre type (...) ne voyez-vous pas que ce malheureux "marginal" se sert du pape pour obtenir la plus vaste audience possible?" écrivait un religieux, le R.P. Davide Turoldo dans "Il Giorno", en recommandant de faire silence.

"Paese-sera" pro-communiste, recommandait également le silence, après avoir signalé "le mauvais goût, la gratuité et l'inconscience de l'auteur, l'inutilité de l'accueil dans un hebdomadaire habitué à d'autres luttes sociales et politiques". L'ensemble de la presse a adopté une ligne semblable.

Mais les travailleurs catholiques, des associations religieuses, "l'Osservatore Romano" et la Conférence épiscopale italienne ont exigé une réplique. Plainte a été déposée en justice contre le directeur de "Tempo" et M. Peyrefitte.

Celle-ci est fondée sur la protection accordée par le concordat à l'Eglise en Italie et la défense de l'honneur des chefs d'Etat étrangers. Il y a quelques années, le colonel Kadnafi avait obtenu des excuses publiques d'un quotidien italien qui l'avait mis ironiquement en cause dans une interview imaginaire.

Selon les milieux juridiques, un article similaire à celui de Peyrefitte et visant la Reine Elizabeth, M. Giscard d'Estaing, le président Gerald Ford ou M. Leonide Brejnev pourrait entraîner la saisie immédiate de l'organe de diffusion.



Le Pape Paul VI s'adresse ici aux fidèles du quartier romain de Garbatella pour lesquels il a célébré la messe. Le Souverain Pontife a qualifié d'"horribles et diffamantes" les insinuations publiées dans le magazine florentin Tempo sous la signature de l'écrivain français Roger Peyrefitte qui va jusqu'à parler du comportement sexuel du Pape. Devant la vague d'indignation et de révolte provoquée par cette incartade de M. Peyrefitte (qui n'en est pas à sa première dans ce domaine), la police italienne a saisi la publication. (Téléphoto AP)

L'Ecole optionnelle de Longueuil pourrait ouvrir dès septembre

par Angèle Dagenais

Quelque 75 parents et éducateurs de la Commission scolaire de Jacques-Cartier à Longueuil travaillent depuis près d'un an à l'élaboration d'un projet d'école nouvelle, appelée "Ecole optionnelle" qui pourrait être inaugurée dès septembre prochain.

Sur le modèle de l'école Jonathan à Ville Saint-Laurent et d'une école de ville Brossard qui ouvrira également ses portes en septembre, l'Ecole optionnelle de Longueuil vise au développement intégral de l'enfant de la maternelle à la fin de l'élémentaire, par le truchement d'un apprentissage individualisé.

Tout en respectant les programmes-cadre du ministère de l'Éducation, l'école optionnelle permettrait l'intégration

d'activités éducatives variées selon les disponibilités et ressources du milieu (théâtre, yoga, menuiserie, macramé, expression corporelle, jardinage, pour ne nommer que celles-là). Considérant que l'enfant est le "maître-artisan" de sa propre éducation, il sera amené graduellement à formuler lui-même son propre horaire d'apprentissage quotidien.

Les professeurs-animateurs seront choisis en fonction de leur disponibilité, souplesse, créativité et initiative et leur rôle principal sera d'assurer aux enfants un environnement éducatif qui suscitera leur intérêt et motivation. Les parents qui sont à l'origine de ce projet au même titre que les éducateurs, seront appelés à participer activement à l'animation et à la gestion de l'école.

De plus, le projet de l'Ecole optionnelle visera à intégrer le plus grand nombre possible de personnes-ressources de la communauté. Le comité provisoire de gestion de l'école qui est chargé de défendre le projet auprès des autorités de la commission scolaire Jacques-Cartier, favorise un ratio d'un animateur pour vingt enfants regroupés en foyers multi-âges. Les promoteurs du projet estiment qu'un tel regroupement tient compte de la réalité familiale et de la dimension humaine de chaque individu.

ment qu'un tel regroupement tient compte de la réalité familiale et de la dimension humaine de chaque individu.

L'Ecole optionnelle sera administrée par un comité de gestion au sein duquel les parents seront majoritaires. Deux animateurs et un responsable de la commission scolaire compléteront la composition de ce comité de gestion. Les enfants se-

ront aussi amenés à participer à la gestion de l'école par les responsabilités qu'ils devront assumer au sein de leur foyer.

Toute personne intéressée au projet de l'Ecole optionnelle de Longueuil est invitée à participer à des soirées d'information qui se tiendront les 5, 6 ou 7 avril à 19 h 30 à l'école Jeanne Leber (1600 Bourassa, angle Saint-Foy) à Longueuil.

La Belgique, défenseur de l'emblème olympique

BRUXELLES (AP) — Six sénateurs belges ont déposé une proposition de loi visant à interdire l'utilisation de l'emblème olympique à des fins commerciales. Ils estiment que les cinq cercles entrelacés imaginés en 1914 par le baron Pierre de Coubertin pour symboliser les Jeux olympiques modernes ne doivent pas être utilisés dans un but publicitaire, pas plus que la devise des J.O. Citius, Altius, Fortius ou les mots "olympique" ou "olympiade", qui sont susceptibles de créer la confusion.

"Il est nécessaire de prendre des mesures pour assurer la protection des emblèmes, des symboles, des devises et des termes olympiques, afin de remédier aux abus lucratifs et commerciaux auxquels conduit leur utilisation et qui ternissent la dignité du mouvement olympique et portent préjudice à son épanouissement," précise la proposition de loi, qui prévoit des peines de huit jours à trois mois de prison ainsi que des amendes pour les contrevenants.

Premiers Césars

PARIS (AFP) — Le Palais des congrès de Paris avait samedi soir un air hollywoodien à l'occasion de la première remise des Césars, équivalents français des Oscars américains, destinés à récompenser les meilleurs professionnels français du cinéma, plus un César pour le meilleur film étranger.

Le réalisateur français Bertrand Tavernier, le film italien de Dino Risi, *Un Parfum de femme*, et l'actrice autrichienne Romy Schneider, notamment, se sont vu décerner des Césars, récompenses destinées aux meilleurs films et comédiens de l'année.

"Parfum de femme" de Dino Risi a reçu le César du meilleur film étranger. *Le Vieux fusil* de Robert Enrico a été récompensé pour sa part d'un César — du meilleur film 1975. Romy Schneider a été sacrée meilleure actrice féminine pour son rôle dans *L'important c'est d'aimer*, et Bertrand Tavernier a reçu le César de la mise en scène pour son film *Que la fête commence*.

Philippe Noiret a reçu le César de l'interprétation masculine pour son rôle dans *Le Vieux Fusil*, considéré par ailleurs comme le meilleur film de l'année.

Les seconds rôles, les scénarios et la partie technique n'ont pas été oubliés: Jean Rochefort reçoit le César du meilleur second rôle masculin pour *Que la fête commence*, et Marie-France Pisier reçoit la même distinction féminine pour *Souvenir d'enfance*.

Le scénario de *Que la fête commence* a également reçu un César remis à ses auteurs, Jean Aureche et Bertrand Tavernier. Ce dernier film a reçu un nombre important de récompenses, puisque le César du meilleur directeur artistique ou décorateur a été remis à Pierre Guffroy pour son travail sur ce film.

aux 4 coins du monde

L'Arctique passé au crible

MOSCOU (Reuter) — Plus d'un millier de savants quittent aujourd'hui Leningrad pour entreprendre la plus importante mission d'exploration de l'histoire arctique. Une dizaine de navires vont déposer les explorateurs sur la terre ferme et sur les banquises à la dérive tandis qu'avions, satellites et missiles météorologiques vont passer au crible l'atmosphère de la calotte polaire. Diverses données vont être recueillies à terre, dans l'atmosphère, sur l'océan et sur les banquises.

Le professeur Alexei Tryochnikov, qui dirige cette expédition soviétique, a précisé à l'Agence Tass que les travaux de son équipe permettraient de dresser une carte des températures qui aiderait à prévoir le temps dans l'hémisphère nord. Les navires de l'expédition sillonnent les mers entre l'Islande, le Groenland, la pointe nord du Spitzberg, le nord-est de l'Union Soviétique et l'Alaska. Cette expérience s'inscrit dans le cadre de l'étude des processus atmosphériques actuellement menée sous l'égide de l'Organisation météorologique mondiale (O.M.M.).

Spéculation et Cadillac décapotable

WASHINGTON (AFP) — Les amateurs américains commencent à s'arracher, à prix fort, les dernières Cadillac décapotables sorties des chaînes de Detroit. Les constructeurs américains ont complètement abandonné la fabrication de voitures décapotables en raison de la baisse de la demande. Les dernières sorties ont été 14,000 Cadillac Eldorado produites au début de la saison par General Motors.

Leur prix de vente au détail était de 12,000 à 13,000 dollars. Or, au cours d'une vente organisée à Denver (Colorado) par un concessionnaire et réservée à ses collègues 20 Eldorado viennent d'être vendues à plus de 14,000 dollars pièce et leurs acheteurs n'ont pas caché qu'ils espéraient bien les revendre pour 20,000 dollars par voiture.

Une association de nains

PARIS (AFP) — Une centaine de nains et de parents de nains se sont réunis samedi à Paris pour fonder une "association des personnes de petite taille", la première de ce genre créée en France.

Le but de cette nouvelle association est de défendre les nains "face au monde des grands". Elle a été fondée à l'initiative d'un médecin strasbourgeois, de Mme Brisse Saint-Macary notaire, auteur d'un livre intitulé "un mètre trente-quatre" qui relate ses expériences de nain, et de Mme Helga Priacel mère d'un enfant achondroplase, l'une des formes du nanisme. Selon certaines estimations, on compte en France environ deux mille à trois mille nains.

"Nous voulons être considérés comme des êtres normaux nous voulons pouvoir accéder, sans discrimination aucune, à

certaines situations et gagner notre vie comme les autres hommes", a notamment déclaré M. Brisse Saint-Macary dans un discours prononcé à l'occasion de la création de l'association.

Les dents de la rivière

DAR ES SALAAM (Reuter) — Une fillette de treize ans a été happée et dévorée par un crocodile de grande taille dans la rivière Rufiji, qui coule au sud de Dar Es Salaam.

Elle est la quatrième victime du "monstre" dont les villageois riverains de la rivière ont demandé la peau aux autorités.

Des faux Bacon sur le marché

LONDRES (Reuter) — Scotland Yard enquête sur un trafic international de faux tableaux de Francis Bacon qui seraient fabriqués en Italie et revendus à des collectionneurs britanniques.

Francis Bacon — dont les oeuvres atteignent jusqu'à 100,000 livres sterling — a déclaré que le trafic a été découvert à la Galerie Marlborough. Le peintre d'origine irlandaise, qui réside souvent à Paris a vu certaines des imitations de ses oeuvres: "Ce sont des faux extrêmement mal réalisés," a-t-il dit. La plupart de ses tableaux ne sont pas signés.

Dans les milieux artistiques londoniens, on croit savoir que les faux venus d'Italie affectent Bacon et d'autres artistes. Des faux certificats d'authenticité sont imprimés en Italie et les toiles sont achetées par des marchands de tableaux peu scrupuleux qui les revendent sur le marché international.

Peau verte et ventre violet

TEHERAN (AFP) — Des paysans de la région d'Ispahan prétendent avoir aperçu trois Martiens "à la peau verte comme des grenouilles". Le journal "Etelat", qui a rapporté le fait hier, raconte que les paysans prétendent avoir vu des "Martiens" descendre du ciel, à l'occasion d'un fort orage de grêle, samedi soir.

Ces "êtres ont la peau verte comme des grenouilles et au ventre violet", avaient la particularité d'être plus larges que haut, 1,80 mètre sur un mètre. Le correspondant local du journal de Téhéran a été chargé d'enquêter plus en détail sur cette apparition.

Léo Tindemans vient au Canada

BRUXELLES (Reuter) — M. Leo Tindemans, premier ministre belge, effectuera une visite officielle au Canada du 27 au 29 avril. Accompagné de son ministre des Affaires étrangères, M. Rensat Van Elslande, il aura avec son homologue Pierre Elliott Trudeau des entretiens qui porteront essentiellement sur les relations bilatérales. M. Tindemans visitera à titre privé les villes d'Edmonton et de Québec.

C'est le temps de faire installer les
GOUTTIÈRES (HO-DC)
Résidences - industries - institutions
Tous matériaux
Estimés gratuits
MI: 322-4100
Québec: 872-9244
PRIMEAU METAL INC.

LOUEZ un PIANO pour une chanson

Profitez de notre PLAN FAMILIAL de location pré-achat pendant 6 mois

Les montants versés pour la location vous seront crédités lors de l'achat d'un piano.

Venez ou téléphonez
849-6201
poste 28

Ed Archambault INC.
500-est. Ste-Catherine, angle Berri

le château d'aujourd'hui... extravagant ou sage

Il y a trois Chateau d'Aujourd'hui:

- 6370 St-Hubert
- 6375 St-Hubert, Montréal
- 1125 boulevard St-Martin, Laval

Téléphone: 382-4710

Notre Fête!

L'extravagant Chateau d'Aujourd'hui fête son 10^{ème} anniversaire. Vous serez sage d'en profiter. En effet, plusieurs de nos pièces portent une étiquette qui indique un prix spécial.

Visitez les 3 Chateau d'Aujourd'hui et découvrez l'authentique moderne.

Nous serons heureux d'imaginer avec vous votre nouvel environnement.

A bientôt,
Paul Pelletier
Président

L'homosexualité masculine.

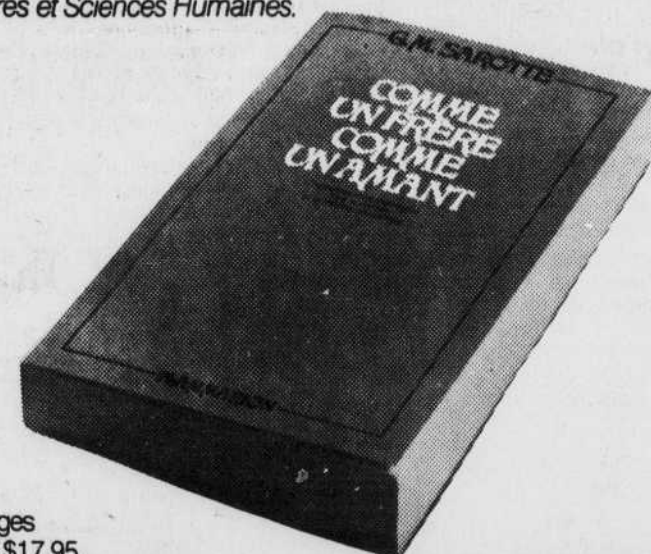
COMME UN FRÈRE, COMME UN AMANT.

G.M. Sarotte.

Pour la première fois, un ouvrage étudie le thème de l'homosexualité masculine dans le roman et le théâtre américains de Herman Melville à James Baldwin.

Il jette une lumière révélatrice en démystifiant le grand rêve américain de l'hypervirilité. En retraçant l'histoire de la mentalité et de la civilisation américaines, il témoigne de la libération de l'homosexuel.

Georges-Michel Sarotte est agrégé d'anglo-américain et docteur d'État ès Lettres et Sciences Humaines.



353 pages
broché \$17.95

FLAMMARION LTÉE.



Le premier ministre thaïlandais Kukrit Pramoj présente ses papiers d'identité avant de déposer son bulletin dans l'urne. (Téléphoto AP)

Le premier ministre thaïlandais perd son siège de député

BANGKOK (d'après Reuter et AFP) — M. Kukrit Pramoj, premier ministre thaïlandais, a perdu son siège de député à l'Assemblée nationale lors des élections générales thaïlandaises qui ont eu lieu hier, indiquent-on officiellement à Bangkok.

M. Pramoj est arrivé en quatrième position dans sa circonscription de Dusit, dans le nord de Bangkok, derrière trois candidats du parti démocrate, dans l'opposition, qui ont été élus.

M. Pramoj, qui dirige le pays depuis plus d'un an, ne pourra donc être nommé premier ministre.

Sur 54 résultats officiellement confirmés, 34 vont au parti démocrate, dirigé par le frère aîné du premier ministre, M. Seni Pramoj. La plupart de ces sièges étaient déjà contrôlés par les démocrates. Il y a 279 sièges à pourvoir.

Sur la quarantaine de partis en lice, le parti démocrate avait remporté le plus grand nombre

de sièges aux élections de l'année dernière, avec 72 députés sur les 269 de l'assemblée sortante. Les démocrates avaient alors formé un gouvernement de coalition, dirigé par M. Seni Pramoj, qui fut renversé quelques jours plus tard.

Radio-Thaïlande a annoncé par ailleurs la réélection de plusieurs autres personnalités: le général Pramarn Adireksarn, vice-premier ministre, ministre de la Défense, et leader du parti nationaliste Chat Thai, le maréchal Dawee Chulassapaya, leader du parti de Justice sociale, M. Krasae Chanavong, président du parti Force nouvelle (centre-gauche), et M. Prasith Kanchanavat, ancien président de l'Assemblée.

M. Broonchu Rojnasathien, ministre des Finances (réel), a d'autre part exprimé ses regrets de voir le premier ministre battu, mais a affirmé que le parti d'action sociale continuerait à assumer son rôle même si

M. Kukrit Pramoj décidait d'abandonner la présidence du parti.

Le roi Bhumibol Adulyadej réunira la nouvelle assemblée jeudi 15 avril, indique-t-on de source autorisée.

La violence qui avait marqué la campagne électorale ne s'est pas ralentie hier. Dans la province de Kalasin, dans le nord-est, deux soldats ont été blessés dans un accrochage avec des guérilleros après une embuscade que ces derniers avaient tendue à des fonctionnaires organisant les élections dans un village éloigné.

Dans la province de Nakhon si Thammarat, dans le sud, des groupes de guérilleros communistes ont pénétré dans plusieurs villages pour inviter les populations à boycotter les élections. L'armée et la police sont intervenues pour protéger les électeurs.

Par ailleurs, toujours dans le sud, une école, servant de bureau de vote a été incendiée.

nombreux couronnes mortuaires, certains faisant allusion à des "conspirations" à l'intérieur du parti et à des "traîtres opposés à Chou En-lai".

La plupart des messages, écrits sur de simples feuilles de papier, de banderoles blanches ou des affiches, ne font pas allusion à la campagne en cours en Chine contre "le vent déviationniste de droite" dans le parti.

L'un d'entre eux en particulier rend hommage à la première épouse du président Mao Tsé-toung, Wang Kai-hui, exécutée par le Kuomintang en 1930. Dans certains milieux diplomatiques, cet hommage à la première femme du président du parti communiste est interprété comme étant dirigé contre l'épouse actuelle de Mao, Mme

Chiang Ching, dirigeante, parmi les plus actifs, de l'aile radicale chinoise.

Considéré toute sa vie comme un élément modérateur et conciliateur dans la vie politique chinoise, Chou En-lai a été placé sur le même plan que Mao Tsé-toung comme guide du peuple chinois: "Le peuple chinois veut le président Mao, le peuple chinois veut Chou En-lai", déclaraient des orateurs et des affiches, place Tien An-Men.

Vagues après vagues, les Chinois venus en bus ou à vélo, prennent d'assaut les abords du monument pour prendre note de poèmes et écrits politiques dont certains tranchent nettement sur l'orthodoxie officielle.

L'un d'entre eux attaque directement le journal de Shanghai, Wen Hui Pao pour s'être montré "anti Chou En-lai" dans des articles parus en mars. C'est le Wen Hui Pao qui donna le signal du lancement de la Révolution culturelle par un article du journaliste Yao Wen-yuan, aujourd'hui membre du Politburo et l'un des membres influents de l'aile dite "radicale".

"La direction du Wen Hui-pao doit être critiquée, au nom de qui s'oppose-t-elle à Chou En-lai?", déclare le texte avidement lu par d'innombrables Chinois qui se bousculent pour en prendre note.

C'est sur une toute autre échelle que le même journal est attaqué à Nankin, une grande cité de deux millions d'habitants, au nord de Shanghai. La gare de cette ville, a rapporté un témoin de passage à Nankin vendredi, est tapissée d'affiches en grands caractères (Dazibao) attaquant le Wen Hui Pao, pour les mêmes raisons qu'à Pékin.

Sahara: Rydbeck persona non grata

RABAT (Reuter) — Les gouvernements marocain et mauritanien ont annoncé officiellement hier qu'ils "ne peuvent accueillir M. Olof Rydbeck", envoyé spécial de M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, qui effectue une mission exploratoire sur le Sahara occidental, parce qu'il a rencontré à Tindouf des représentants du Front Polisario qualifié de "mouvement subversif".

Dans un message à M. Waldheim, M. Ahmed Laraki, ministre marocain des Affaires étrangères ajoute: "Votre représentant spécial a outrepassé le mandat qui lui a été confié (...). En conséquence, il apparaît clairement que M. Rydbeck n'est plus qualifié pour poursuivre cette mission au nom de l'organisation des Nations unies".

M. Laraki avait demandé des explications à M. Waldheim la semaine dernière, après les entretiens de l'ambassadeur suédois aux Nations unies avec les représentants du Front Polisario, qui lutte pour l'indépendance du territoire, confié par l'Espagne à l'administration du Maroc et de la Mauritanie.

Une vague d'assassinats politiques frappe l'Argentine: 26 morts durant le week-end

BUENOS AIRES (Reuter) — Douze jours après le coup d'État militaire, l'Argentine affronte une vague d'assassinats politiques, dont vingt-six personnes ont été victimes au cours du week-end.

Le bilan est de soixante-dix-huit morts au moins depuis la chute de la présidente María Estela Peron. Vingt-cinq cadavres — dont vingt au cours du week-end — ont été retrouvés à Buenos Aires et aux alentours dans des dépôts d'ordures, des fossés ou dans des automobiles carbonisées. La plupart des victimes sont des jeunes gens, dont six femmes.

Le style des assassinats porte la marque des organisations d'extrême-droite comme l'AAA (Association anti-communiste argentine), dont les opérations ont ensanglanté le pays depuis l'accession au pouvoir de Mme Peron en juillet 1974.

Les autres victimes de la fin de semaine sont un policier et un médecin tués par balle, sans doute par les péronistes de gauche ou les guérilleros marxistes. Un homme soupçonné d'appartenir à la guérilla a trouvé la mort en tentant de résister à une perquisition. Deux guérilleros marxistes et un soldat ont été tués au cours d'un accrochage dans la jungle dans la province septentrionale de Tucuman.

Les activités des guérilleros, notamment ceux de l'ERP (Ar-

mée révolutionnaire du peuple) et des Montoneros ont amené les autorités à lancer une campagne combinée de la police et de l'armée. Des affrontements ont eu lieu récemment à Tucuman, Cordoba, Rosario et dans les villes autour de la capitale. Quarante guérilleros au total ont été tués dans les montagnes de Tucuman. Les forces de l'ordre ne déplorent qu'un seul mort.

Il semble que la recrudescence des assassinats politiques constitue la riposte de l'extrême-droite aux activités des guérilleros. Le gouvernement militaire tente de juguler à la fois le crime politique et la crise économique. M. Jose Martinez de Hoz, ministre de l'Economie, a annoncé son programme économique au cours du week-end.

Le gouvernement a décidé notamment la dénationalisation de nombreuses entreprises, l'encouragement des investissements étrangers, la levée de tous les contrôles des prix, l'augmentation des prix du carburant et des transports et le rétablissement graduel du marché libre pour le peso.

Les nouveaux maîtres du pays avaient demandé à leurs concitoyens de faire des sacrifices et interdit le droit de grève. Le ministre leur a rappelé que l'inflation avait atteint 550 pour cent en douze mois et qu'à ce rythme elle serait de 4.600 pour cent l'an prochain.

Il n'a pas caché à ses compatriotes que son programme entraînera une hausse des prix,

une réduction du pouvoir d'achat des travailleurs et un accroissement du chômage. Il a souligné que ces sacrifices sont nécessaires tout en expliquant que le gouvernement a écarté des solutions-choc pour finalement adopter un programme "intermédiaire" de remise sur pied.

M. de Hoz a également annoncé la prochaine introduction d'impôt nouveaux. Le secteur agricole recevra des subsides qui lui permettront d'augmenter la production. Il ira de même pour l'industrie afin de la rendre plus efficace et plus

compétitive.

En ce qui concerne le commerce extérieur, il a annoncé que l'Argentine recherchera de nouveaux débouchés pour ses produits, et ce sans tenir compte de ce qu'il a appelé des "frontières idéologiques".

Des sanctions très sévères seront prises contre ceux qui se livreront au marché noir et au trafic de devises.

M. de Hoz a demandé à ses compatriotes de mettre un terme aux "confrontations idéologiques stériles" et d'adopter une attitude pragmatique face à la crise que traverse le pays".

Les mesures adoptées ne donneront des résultats que si le pays possède un gouvernement stable.

Ce plan "d'économie productive" signifie pour les experts un retour à un régime de libre entreprise en Argentine. Il constitue une véritable refonte du cadre économique et abolit tous les concepts populistes et dirigistes qu'avait introduits le régime péroniste en Argentine pour les remplacer par un système où sera donné libre cours, sous la supervision de l'État, aux lois traditionnelles de l'économie politique qui s'appli-

quent dans les pays de libre entreprise du monde occidental.

Le plan de l'équipe dirigée par M. Martinez de Hoz s'attaquera aux principaux facteurs d'inflation qui, selon lui, sont le déficit budgétaire provoqué par une administration pléthorique et trop coûteuse, un système fiscal inadéquat et une émission monétaire qui représente deux cents pour cent du déficit total de l'État estimé à près de quatre cents milliards de pesos, soit environ trois millions de dollars.

Jimmy Carter espère réussir une percée décisive demain

NEW YORK (Reuter) — Les élections primaires qui se dérouleront demain dans les États du Wisconsin et de New York pourraient voir M. Jimmy Carter, ancien gouverneur de Georgie, faire un pas décisif sur le chemin de l'investiture du parti démocrate pour les élections présidentielles de novembre prochain.

L'attention du public se porte essentiellement sur la compétition qui oppose les prétendants à l'investiture démocrate, car, chez les républicains, il ne paraît pas faire de doute que le président Gerald Ford battra

une nouvelle fois son seul rival déclaré, M. Ronald Reagan.

Des deux primaires démocrates de demain, on attend en revanche d'importantes répercussions pour la suite de la course à la présidence.

Les victoires récentes de M. Jimmy Carter en Floride et dans l'Illinois en font le favori pour gagner les primaires du Wisconsin, tandis qu'on prévoit qu'il arrivera deuxième dans l'État de New York, où le sénateur Henry Jackson, qui y a énergiquement et coûteusement mené campagne, est donné gagnant.

Les partisans de M. Carter affirment qu'un "double" de leur "poulain" le mettrait définitivement hors de portée de ses rivaux. Une première place dans le Wisconsin et une solide deuxième place dans l'État de New York en feraient simplement le grand favori pour l'investiture, aux yeux de nombreux membres du parti.

L'ampleur des succès de M. Carter, pourrait contraindre M. Hubert Humphrey à se départir de l'attitude d'expectative qu'il a adoptée jusqu'à présent. L'ancien vice-président affirme qu'il ne convoite pas activement la

présidence. Mais on dit qu'il espère qu'aucun des candidats aux primaires démocrates ne se présentera à la convention nationale du parti avec les 1.505 mandats nécessaires pour décrocher l'investiture dès le premier tour de scrutin.

Si M. Carter, qui s'est déjà acquis le soutien de nombreuses personnalités importantes du parti, continuait sur sa lancée, M. Humphrey devrait passer à l'offensive. Des sympathisants le poussent à se décider rapidement et à descendre dans l'arène à l'occasion des primaires du New Jersey, en juin.

Essayez la 5! 50* mil/gal, fouguese, emballante!

Elle a séduit plus d'un million de personnes à travers le monde.

Une traction-avant économique, bien équipée, robuste et sûre. La 5, un nouveau plaisir de conduire!

Confort
Sièges tout confort, moquette à l'avant comme à l'arrière. Suspension indépendante aux 4 roues. Sièges séparés inclinables à l'avant de la 5 GTL.

Sécurité
Freins à disques (GTL), traction-avant, suspension à barres de torsion; pare-chocs enveloppants recouverts de polyuréthane, tout pour une meilleure tenue de route et une stabilité incomparable.

Équipement de la 5 GTL
Pneus radiaux ceinturés d'acier. 4 vitesses au plancher. Freins à disque à l'avant. Volant rembourré. Dégivreur à l'arrière, etc... Toit ouvrant, vitres teintées, lave-glace/essuie-glace à l'arrière en option.

Economie et performance
Mini-compacte maniable et rapide. Moteur de 1300 cc. Poids 1.797 lb (GTL). Accélération foudroyante. 35* mil/gal. en ville, 50* sur la grande route.

Espace de chargement
Arrière entièrement ouvrant. 31,5 pi. cu., le dossier-arrière abaissé.

Robustesse
Monocoque en acier soudé. Traitement anti-rouille. "GARANTIE PLUS", 24 mois/24.000 miles sur moteur et boîte de vitesses.

A partir de \$3,395.

La Cinq, c'est emballant!

RENAULT

Montréal

Garage Eddy Doyle
2280, rue St. Joseph
Lachine

Tél.: 637-7511

Montréal Dauphine

12050, boul. Laurentien
Montréal

Tél.: 331-6130

Renault Centre ville
1824 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal

Tél.: 937-9551

Lareau Automobiles
4476, rue de Laroche
Montréal

Tél.: 523-2153/2154

Renault Crémazie

350 est, rue Crémazie
Montréal

Tél.: 387-3781/3782

Renault Pierrefonds
14199 ouest, boul. Gouin
Pierrefonds

Tél.: 620-1511/1512

Au Grand Salon
2230, rue Viau
Montréal

Tél.: 254-9971/9491

Au Pavillon de l'Auto

7665, boul. Lacordaire
Montréal

Tél.: 259-6981

Laval
Concordia Auto

4450, boul. Lévesque
Laval

Tél.: 661-7660

Auto Gibraltar
1215, boul. des Laurentides
Laval

Tél.: 669-7171/7172

Rive-Sud

Renault Longueuil
465, boul. Curé Poirier O.
Longueuil

Tél.: 677-6361

Paris Auto
825, boul. Taschereau
Greenfield Park

Tél.: 672-6660

